

NATURE DE L'ACTIVITÉ - CAMPAGNE DE SUPPRESSION DES OBSTACLES

En cours depuis le 15/09/25, le navire de soutien Geo Ocean III réalise une campagne de suppression des obstacles. Les travaux sont localisés dans la zone de restriction du parc et principalement autour du tracé des futures câbles inter-éoliennes. La campagne devrait se terminer le 30 décembre en fonction des conditions météo.

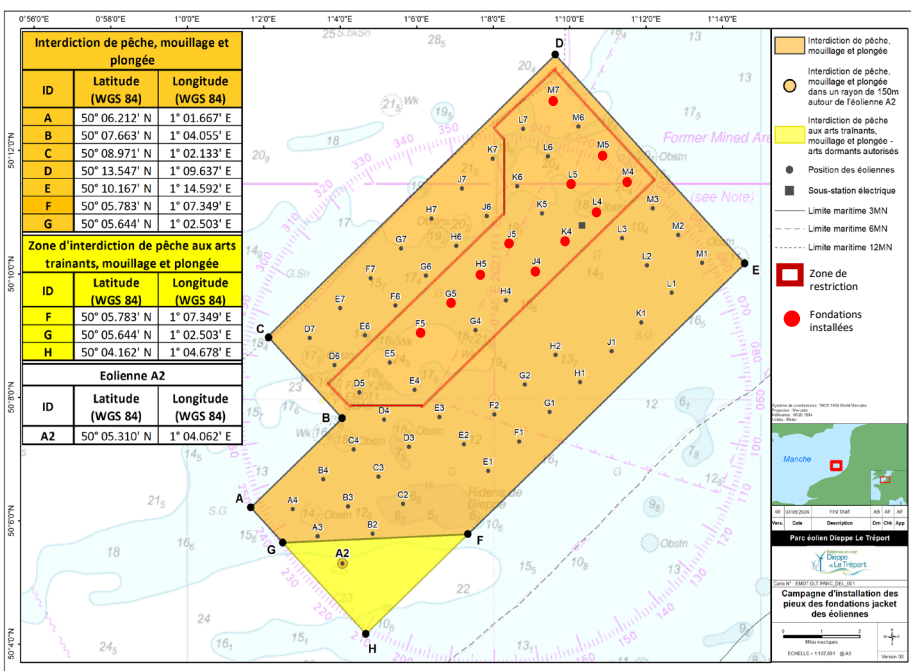
➔ **11 fondations ont déjà été installées (F05, G05, H05, J04, J05, K04, L04, L05, M04, M05 et M07 (Points rouge))**

RESTRICTIONS EN PLACE

- **Interdiction de naviguer dans un rayon de 150 mètres autour des positions (D05, E05, E04, F05, G05, G04, H05, J05, J04, K06, K05, K04, L07, L06, L05, L04, M07, M06, M05 et M04 (encadré rouge))**
- **Interdiction de naviguer dans un rayon de 0,5 MN autour de la sous-station électrique (carré noir)**
- Interdiction de pêche, mouillage et plongée au sein de la zone orange
- Interdiction de pêche, mouillage et plongée dans un rayon de 150 mètres autour de l'éolienne A02
- Interdiction de pêche aux arts traînants, mouillage et plongée au sein de la zone jaune – **arts dormants autorisés**
- Une zone d'interdiction mobile (« bulle d'exclusion ») de 0,5 nautique centrée sur la position des navires de construction. ne s'applique pas autour des navires de surveillance, ni autour des navires des CTV.

AUTORISATIONS EN PLACE

- **Autorisation de navigation dans les zones orange et jaune seulement pour les navires de pêche selon protocole en vigueur:**
 - Activation de leur système d'identification automatique (AIS)
 - Demande d'autorisation via VHF au navire de surveillance 20 minutes avant son transit (canaux VHF 77 de préférence, sinon VHF 16)
 - Respect des instructions données par le navire de surveillance
 - Vitesse maximale de 12 nœuds
 - Navire en route, stationnement et mouillage interdits, sauf cas d'urgence



Retrouvez les couches cartographiques ci-jointes par mail ou directement via clés USB auprès de votre comité des pêches (Dieppe ou Boulogne-sur-Mer)

POINT	LATITUDE	LONGITUDE
D5	001° 04,506 E	50° 08,084 N
E4	001° 05,951 E	50° 08,126 N
E5	001° 05,303 E	50° 08,567 N
F5	001° 06,099 E	50° 09,050 N
G4	001° 07,545 E	50° 09,092 N
G5	001° 06,897 E	50° 09,533 N
H5	001° 07,694 E	50° 10,016 N
J4	001° 09,140 E	50° 10,058 N
J5	001° 08,492 E	50° 10,499 N
K4	001° 09,938 E	50° 10,541 N
K5	001° 09,290 E	50° 10,982 N
K6	001° 08,641 E	50° 11,424 N
L4	001° 10,736 E	50° 11,023 N
L5	001° 10,088 E	50° 11,465 N
L6	001° 09,440 E	50° 11,907 N
L7	001° 08,791 E	50° 12,349 N
M4	001° 11,534 E	50° 11,506 N
M5	001° 10,886 E	50° 11,947 N
M6	001° 10,238 E	50° 12,389 N
M7	001° 09,590 E	50° 12,831 N

NAVIRE DE CONSTRUCTION



Geo Ocean III
MMSI : 253596000
L x l : 78m x 18m

NAVIRES DE GARDE



LE GOURY
MMSI : 228467700
L x l : 30m x 8m



TSM Ouessant
MMSI : 228387800
L x l : 36m x 15m

Avis aux usagers mis à jour et couches cartographiques électroniques disponibles sur le site internet du projet :

<https://dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr/le-projet/usagers-mer/>



Navires de garde: TSM OUESSANT et GOURY
VHF 16/77

CRPMEM : Hugo LEBLEU
07 57 02 14 07

EMDT : Thibault AMPS
06 49 87 06 59